



DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	13

L'an 2025, le 17 décembre 2025 à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Us s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur JHONY BOURGIN, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12 décembre 2025 et ont été numériquement communiqués sur le site de la Mairie ce même jour.

Vote	
pour	13
Contre :	0
Blanc :	0

Présents : MM Bourgin, Mme Quillent, M. Bouxirot, Mme Six, M. Potin, M. Voisin, M. Buxaderas, M. Augustin, Mme Plesse, Mme Sinty et M. Frénéa

Excusés : Ayant donné pouvoir : Mme Cheron pouvoir à M. Bourgin, Mme Dubuisson pouvoir à M. Voisin

Absents : M. Vandamme

Secrétaire : Mme

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture du Val d'Oise.

Le

Et publication du :

D2025-37

ENFOUISSEMENT PROGRAMME 2027 DU SIERC

Monsieur le Maire expose, au conseil municipal, le programme des travaux concernant la dissimulation des réseaux basse tension, éclairage public et téléphonique dans le village.

Pour 2025 la petite Rue de Dampont et la Rue Francois Caillée ont été programmées et seront réalisées en 2026 par le SIERC.

La commune de Us doit transmettre un programme 2027 des rues devant être enfouies par le SIERC. Les travaux seront réalisés en 2028.

Cette programmation est conforme à la proposition de la commission Travaux-Finances. Pour rappel, le programme pluriannuel de voirie 2020-2032 est le suivant :

2022 : Rue de Dampont 1ere tranche

2023 : Rue de Dampont 2eme tranche

2024 : Rue de la Chaussée Jules César

2025 : Résidence François Caillée et petite Rue de Dampont

2027 : Chemin du Château d'Eau

Rue de la Chaussée Jules César du passage à niveau jusqu'aux 4 chemins à définir avec le SIERC





République Française
Département du Val d'Oise
Canton de Pontoise
Commune d'**US**

2025/37

2028 : Rue Jean Jaurès et Rue du Fort (réseau téléphonique uniquement)

2029 : Rue de la Villeneuve St Martin

2030 : Rue des Communes

2031 : Rue de la Gare et Ruelle des Boules

2032 : Rue Léon de Kersaint

Monsieur le Maire propose donc, conformément à ce programme pluriannuel, l'enfouissement du Chemin du Château d'Eau.

Dans le cadre de ce programme, Monsieur le maire propose également qu'il y soit ajouté la fin de la Rue de la Chaussée Jules Cesar, portion située entre le passage à niveau (PN13) et les quatres chemins.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE, à l'unanimité, l'avant-projet du programme 2027 soit l'enfouissement du Chemin du château d'eau et la fin de la Rue de la Chaussée Jules Cesar,

AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le MAIRE
J. BOURGIN